

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10992**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences Humaines et Sociales Mention Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux (GAEMP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A l'échelle communale ou intercommunale, ce professionnel a en charge la gestion et l'animation des espaces ruraux montagnards et pastoraux, notamment à travers la mise en œuvre sur le terrain des politiques publiques de gestion de l'espace de niveau national ou local. Il agit à pour le compte des services déconcentrés de l'Etat (DIREN, DDAF), des collectivités locales, des chambres d'agriculture, des groupements d'éleveurs et de propriétaires fonciers, des structures gestionnaires des espaces protégés.

Il peut également contribuer plus ou moins directement à l'élaboration de ces politiques de gestion, dans le cadre d'activités de recherche-développement au sein de bureaux d'études privés ou d'organismes de recherche (CEMAGREF, INRA...), ou en tant que chargé de mission auprès des services déconcentrés de l'Etat (DIREN, DDAF), des établissements publics (ONF, ONCFS), des collectivités locales, des chambres d'agriculture.

Il peut assurer également une fonction d'éducation-animation dans les structures d'enseignements publics et privés, ou auprès du grand public dans le cadre des associations d'éducation à l'environnement ou des CPIE.

Compétences techniques de base :

analyse des systèmes écologiques et agro-sylvo-pastoraux à différentes échelles spatiales

être capable d'appréhender les systèmes d'acteurs d'un territoire donné et d'en mesurer les interrelations à différents niveaux (territorial, économique, social)

savoir articuler les potentialités et les contraintes des espaces agro-sylvo-pastoraux avec les politiques de gestion proposées ou à mettre en œuvre sur les territoires.

Compétences associées :

savoir se positionner comme un animateur-médiateur au carrefour d'intérêts divergents sur les gestion des espaces pastoraux

faciliter la mise en œuvre des actions en favorisant l'expression et la participation des différents partenaires impliqués dans la gestion de l'espace, et en coordonnant ces procédures

transmettre des informations de manière synthétique et sous des formes appropriées

animer des réunions en salle et sur le terrain

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur public et privé

Gestionnaire-animateur d'espaces montagnards et/ou pastoraux pour les Chambres d'agriculture et leurs regroupements (CERPAM), les collectivités locales et leurs regroupements (Communautés, syndicats, parcs naturels régionaux), les groupements d'éleveurs et de propriétaires fonciers, les structures gestionnaires des espaces protégés (ONF, Parcs Naturels Nationaux, réserves naturelles...)

Assistant d'ingénieur de bureau d'étude privés (aménagement rural, écologie, paysage) ou d'organismes de recherche et développement (CERPAM, CEMAGREF, INRA...)

Chargé de missions auprès des services déconcentrés de l'Etat (DIREN, DRAF, DDAF...), des établissements publics (ONF, ONCFS...) ou des Chambres d'Agriculture

Entrepreneur de travaux pour le compte des structures de gestion des espaces montagnards ou conducteur de travaux au sein des services de travaux en régie de ces structures de gestion

Enseignant-animateur dans les structures de l'Education Nationale et de l'Enseignement Agricole, dans les centres publics et privés de formation continue, auprès du grand public (collectivités locales et leurs regroupements, associations d'éducation à l'environnement, CPIE...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

- bac +2 (L2) géographie ; écologie.
- BTSa Gestion et Protection de la Nature ; Analyse et conduite des systèmes d'exploitation ; Production animale ; Gestion forestière ; Aménagement Paysager.

Des candidatures faisant état de cursus autres pourront être examinées et en particulier :

- DUT Génie biologique option agronomie ; Génie biologique option génie de l'environnement.
- DEUST Technicien de l'environnement ; agro-ressources.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes :

UE1 (5 ECTS) : Connaissance des milieux montagnards (écologie, environnement, paysage)

UE2 (5 ECTS) : Géomatique appliquée

UE3 (10 ECTS) : Politiques publiques et référentiels d'action

UE4 (10 ECTS) : Les outils de l'agro-sylvo-pastoralisme

UE5 (10 ECTS) : Elaboration et mise en pratique d'outils d'agro-sylvo-pastoralisme (projet tuteuré)

UE6 (5 ECTS) : Stratégies d'acteurs et diagnostic de territoires

UE7 (15 ECTS) : Mise en situation professionnelle (stage)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 (création des licences professionnelles)

Arrêté du 16 juillet 2009 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 à délivrer des diplômes nationaux (habilitation actuelle).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (NOR: MENS0200916D)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://w3.ove.univ-tlse2.fr/>

Autres sources d'information :

<http://enfa.mip.educagri.fr>

<http://www.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse Le Mirail, 5 Allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse - Le Mirail / UFR Sciences, Espaces, Sociétés / Département Géographie et Aménagement, 5 Allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Historique de la certification :